

Briollay, le 30 juin 2023

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Article L.2121.10
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira
à la salle des Tilleuls le :

le jeudi 6 juillet 2023 à 19H30 précises.

Cette séance publique sera retransmise sur <https://fr-fr.facebook.com/briollay>

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance
et vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR :

FINANCES LOCALES

1. Convention pluriannuelle d'objectifs avec la Fédération des Œuvres Laïques 49 : avenant de prolongation 2023/2024
2. Don à une association de recherche sur le cancer

FONCTION PUBLIQUE

1. Convention de mise à disposition du personnel auprès de la Fédération des Œuvres Laïques 49 : avenant de prolongation pour l'année 2023/2024
2. Service scolaire : postes d'ATSEM à temps non complet - emplois non permanent - contrats à durée déterminée : deux postes à 29/35ème

Autres domaines de compétence

3. Relais Petite Enfance Funambule : approbation de la convention statutaire
4. Enfance - restaurant scolaire : règlement intérieur
5. Enfance - accueil périscolaire et de loisirs : règlement intérieur
6. Programme d'actions de prévention des inondations des Basses Vallées Angevines : candidature à l'appel à projets
7. Questions diverses

Le Maire,
Arnaud HIE

